

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale  
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE  
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE  
DE  
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE – REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT RUE DE LA BOLLE DURANT DES TRAVAUX DE REFECTION DE TOITURE**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Conseiller Régional du Grand Est,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

**ARRETE :**

**Article 1 :** A compter du mercredi 18 octobre 2017 à 8 heures et jusqu'à la fin des travaux de réfection de toiture,

- **Le stationnement sera interdit rue de la Bolle face au n°41, tout le long du bâtiment.**

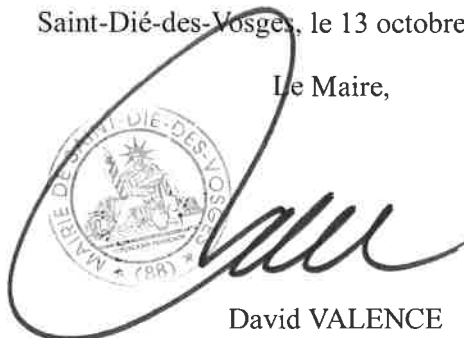
**Article 2 :** La signalisation temporaire sera mise en place par les Services Techniques de la Ville.

**Article 3 :** Le stationnement de véhicules contrevenant au présent arrêté sera considéré comme gênant au sens de l'article R 417.10 du Code de la Route. Les véhicules en infraction pourront être enlevés, aux frais, risques et périls de leurs propriétaires.

**Article 4 :** Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la Police Municipale et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 13 octobre 2017

Le Maire,

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a circular official seal of the Municipality of Saint-Dié-des-Vosges. The seal features a central emblem and the text 'MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES' and '(88)' around the perimeter.

David VALENCE